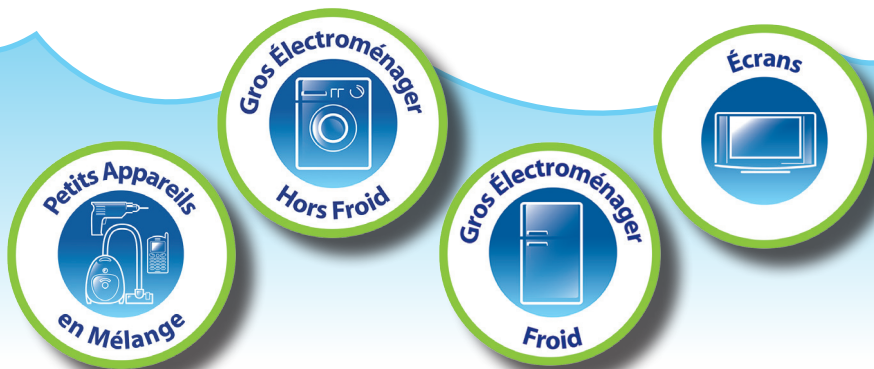


## LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Le SYMPTTOM travaille quotidiennement aux côtés d'Eco-Systèmes pour la collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). **En 2017, vous avez déposé 63 511 anciens appareils dans les déchetteries du SYMPTTOM**, qui font partie des points de collecte garantis par Eco-Systèmes.



**480 TONNES** d'appareils collectées en 2017 dans les 3 déchetteries du SYMPTTOM.

### L'ÉCO - PARTICIPATION

Payée à l'achat d'un appareil électrique neuf, elle correspond aux coûts de collecte, de dépollution et de recyclage des anciens appareils. Ce n'est pas une taxe, mais une participation financière au fonctionnement de la filière agréée.



### QUELS APPAREILS RECYCLER ?



De la plus petite clé USB au plus gros réfrigérateur, tous les appareils électriques et électroniques peuvent être recyclés. Ce sont des appareils qui fonctionnent sur piles, secteur ou batteries.

Si le pictogramme de la « poubelle barrée » est présent sur votre produit, il devra être rapporté en déchetterie ou en magasin pour être recyclé. S'il fonctionne encore, pensez à en faire don à une association !

Matières recyclées  
391 tonnes



Autres valorisations (énergétique, matière...) 37 tonnes

Matières éliminées en installations spécialisées 52 tonnes

### L'ECONOMIE DE NOS RESSOURCES NATURELLES :

Vos gestes de tri des DEEE ont permis l'économie de :



**554** barils de pétrole brut



**2 162** tonnes de CO<sub>2</sub>

**= 14 706 000** kilomètres parcourus en voiture



Données issues du Rapport Développement Durable Eco-Systèmes 2017.



## PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES DU SYMPTTOM À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2018 :



**MONISTROL SUR LOIRE**  
(du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars inclus)

Ouverture du Lundi au Samedi :  
**09h00-12h00 / 14h00-17h00.**  
Fermeture :  
Le **JEUDI.**

**BAS EN BASSET**  
(du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars inclus)

Ouverture du Lundi au Samedi :  
**09h00-12h00 / 14h00-17h00.**  
Fermeture :  
Le **MARDI, le MERCREDI MATIN**  
et le **JEUDI APRÈS-MIDI.**

**YSSINGEAUX**  
(du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars inclus)

Ouverture du Lundi au Samedi :  
**09h00-12h00 / 14h00-17h00.**  
Fermeture :  
Le **LUNDI MATIN** et le **MARDI.**

# RÉDUCTION DES DÉCHETS : AU TRAVAIL !

Toutes les bonnes habitudes que l'on essaye de mettre en place à la maison pour réduire ses déchets, peuvent être rapidement oubliées lorsque l'on arrive au travail. Impressions, temps de pause, papiers ... peuvent générer une quantité énorme de déchets.

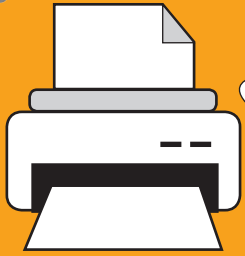
Voilà quelques façons de réduire l'impact de votre vie professionnelle sur votre production de déchets.

## N'IMPRIMER QUE SI NÉCESSAIRE !



**IMPRIMER EN NOIR ET BLANC**

La couleur n'est pas toujours indispensable ! La fonction noir et blanc utilise moins d'encre, donc c'est moins de cartouches à changer !



**IMPRIMER EN RECTO/VERSO**

Penser à réutiliser les faces vides des feuilles comme brouillon.



La moitié du papier consommé chaque année en France est utilisée dans le cadre du travail. En effet, c'est au bureau que sont consommés entre 50 à 75 kg de papier par an et par employé. Et ce encore, malgré l'important phénomène de dématérialisation.

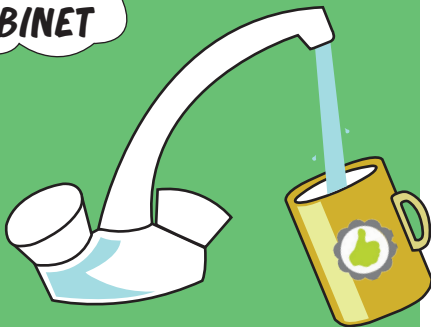
**UTILISER DU PAPIER RECYCLÉ**

**TRIER LES PAPIERS**



En France, 25 millions de bouteilles en plastique sont jetées chaque jour. Seulement 49% d'entre elles sont recyclées. C'est encore donc mieux de ne pas en utiliser !

**BOIRE DE L'EAU DU ROBINET**



## RÉALISER DES ACHATS ÉCO-RESPONSABLES

Favoriser les achats de **PRODUITS RECYCLÉS ET ÉCO-LABELLISÉS**

**LIMITER LES EMBALLAGES** lors des achats de consommables et **FAVORISER LES PRODUITS RECHARGEABLES**



Optimiser les commandes et les livraisons.

Favoriser **LA LOCATION DU MATÉRIEL OCCASIONNEL**.

Penser à la **RÉPARATION** du matériel et à son **RÉEMPLOI** à terme.



Grâce à la loi sur la transition énergétique, la vaisselle jetable en plastique devrait disparaître petit à petit de notre quotidien en 2020 ! Prenons déjà de bonnes habitudes !

**UTILISER UNE TASSE RÉUTILISABLE**



**LE FAIT - MAISON**

À la pause déjeuner, éviter les repas tout prêts très souvent suremballés, favoriser plutôt le fait-maison. Penser à apporter vos repas dans des boîtes réutilisables.



## POUR ALLER PLUS LOIN ...

Le lombricomposteur est une alternative pour gérer les bio-déchets à l'intérieur. Il permet, tout comme un composteur d'extérieur, de composter les déchets de cuisine afin d'obtenir du compost et un engrais liquide naturels. Au travail, il peut donc être installé dans l'espace des pauses repas, pour faciliter le geste de tri des bio-déchets produits sur place.

**INSTALLER UN LOMBRICOMPOSTEUR**

